L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 20 AOUT 1867.

Entre les rues Bienville et Conti

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $4; par semestre, $2.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents nets la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 20 AOUT.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif—à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, certains billets et comptes.—Et à 10 heures et demie, aux entrepôts de Sampson, rue Fulton, près du Marché Ste-Marie, soixante tonneaux de marbre.

Par Hoiz, Boshot & Co—dans leur salle d'encan, rue de Chartres, marchandises sèches, &c.

Par E. Roger & Co—à leurs salles d'encan, rue Vieille Levée, marchandises sèches étrangères et américaines.

Par Montgomery Bros & Co—Vente régulière de meubles dans le local, rue du Camp, et aux écuries de P. Lüner, rue Gravier, beaux chevaux de selle et de trait, beaux mulets, vaches laitières, wagons, harnais, &c.

Par Hoffman & Marks—au No 38 de la rue de Chartres, bottes, souliers et brodequins, sans réserve.

Par Vincent & Co—au No 16 de la rue de Chartres, habillements, lingerie, marchandises sèches étrangères et du pays.

Par S. Guinault—rue des Champs-Elysées, près Claiborne, meubles.

Par J. P. Boiseau—aux Nos 49 et 51 de la rue Gravier, groceries, eau-de-vie, whisky, genièvre, champagne, &c.

Par D. E. Murphy—sur la Levée, au pied de la rue Poydras, plats côtés bacon désossés, ribs.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

ATTENTION!

☞ Le Shérif procèdera aujourd'hui, aux ventes à l'encan ci-après:
A 10 1/2 heure A. M., aux entrepôts de Sampson, rue Fulton, près du marché Ste Marie, soixante tonneaux de marbre.
A midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, plusieurs comptes et billets appartenant à une faillite.
Voir aux annonces.

GRANDE VENTE DE MARCHANDISES.—Nous appelons l'attention des acheteurs de la ville et de la campagne sur une grande vente de marchandises sèches, étrangères et américaines, de 400 lots de beaux habits, que feront ce matin, à leur salle d'encan, rue de Chartres No 16, MM. Vincent & Co. La vente aura lieu sans réserve et commencera à 10 heures.

Un nouveau thème de discussion pour le Congrès.

On se demandait naguère ce que le parti radical pourrait faire encore contre le Sud après tout ce qu'il avait déjà fait, car généralement on ne pensait pas qu'il voulût aller au delà de la législation votée en juillet, législation par laquelle la race blanche tout entière peut être privée du droit de suffrage, si cela convient aux officiers préposés à l'enregistrement. On n'oublie jamais la fameuse clause qui donne à ces officiers le pouvoir de rayer des listes électorales tous les noms suspects dans les cinq jours prévus pour les élections. Ces radiations se feront dans l'ombre, et c'est aux polls seulement que les électeurs inscrits apprendront que leurs noms ont été radiés.

Après cela, disait-on, il faut tirer l'échelle: l'esprit de subversion doit être satisfait, et, moyennant nos franchises détruites, il est probable qu'on daignera accepter dans l'Union le Sud avec tout son cortége de nouveaux citoyens si bien manipulés, morigénés et radicalisés.

On se trompait. Rien n'est fini et rien ne sera fini tant qu'il restera quelque chose à faire; et si l'on veut savoir ce que le Congrès fera à la prochaine session, nous n'avons qu'à consulter les impressions et les insinuations des hommes qui nous gouvernent. Ces hommes sont loin d'être satisfaits; ils paraissent même d'autant plus ardents à l'œuvre que l'œuvre est plus avancée; car, une fois dans la voie révolutionnaire, un parti de lui-même ne s'arrête plus: l'action est sa condition d'être, l'action est sa sauvegarde et sa sûreté, il légifère pour lui tout en légiférant pour les autres et, dans la combinaison de ses moyens, il lui semble toujours qu'il n'a rien fait pour la perpétuité de son influence tant qu'il aperçoit un élément de résistance ou de contre révolution.

C'est ainsi que le parti radical a marché depuis la fin de la guerre, il n'a pas voulu de la paix que la dernière victoire fédérale contre le Sud épuisé avait assurée, il n'a pas voulu de l'Union telle qu'elle se présentait alors à l'esprit de ceux qui avaient le plus fait pour elle; il a rejeté la restauration militaire de Grant; il a rejeté la restauration politique de Lincoln et celle de Banks en Louisiane, il a rejeté la restauration constitutionnelle du président Johnson dans tous les Etats du Sud, et procédant d'excès en excès, il est arrivé au point de substituer un peuple à un autre, dans la sphère constitutionnelle, en ôtant à l'un toutes les libertés et tous les droits qu'il avait, et en donnant à l'autre toutes les libertés et tous les droits qu'il n'avait pas. Il s'agit maintenant d'assurer la permanence de cet état de choses: telle est la troisième phase révolutionnaire qui nous menace et qui nous est annoncée par le général commandant le 5me District de reconstruction.

On a vu dans nos dépêches de dimanche matin, la substance d'une communication du général Pope au général Grant et la profonde sollicitude de ce commandant de district pour l'avenir de la politique du congrès. Le Sud, écrit-il, ne peut pas être pacifié avec ses éléments actuels. On y voit trop d'hommes influents appartenant à l'ancien régime. Leur action sur le peuple est trop forte et trop pernicieuse et, bien que la reconstruction puisse avoir lieu d'après les règles données, elle n'aura de valeur et ne pourra être tenue pour solide, que lorsque ceux à qui elle ne convient pas n'y seront plus. On pourra tout au plus compter, dans le Sud, sur un état de choses pareil à ce qui se voit dans le Tennessee où les deux races sont en guerre l'une contre l'autre.

Tel est le résumé des opinions politiques du général Pope sur la situation. Ce général ouvre une carrière nouvelle à l'imagination des Radicaux, si faciles à s'inquiéter et qui n'en demandent pas tant pour éprouver un excès d'alarme. C'est le général Pope qui donne tout naturellement le signal, car il paraît que la Géorgie, où il commande, finira par avoir une majorité de blancs bien marquée sur les listes électorales. On évalue même cette majorité à 12,000. Se retrouvera-t-elle aux polls? Rien de certain à cet égard; car il faut en déduire les blancs radicaux et les radicaux de couleur inscrits sur les listes blanches, comme cela s'est pratiqué dans tous les Etats, pour nombre d'entre eux.

En attendant, cette incertitude n'a rien d'agréable pour le général Pope qui ne serait pas bien aise de faire dire que si le parti radical triomphe dans son district, c'est par la clause brutale de la radiation des électeurs. Au moyen de cette clause, il est clair que les conservateurs seront battus partout, sans aucune chance de disputer la moindre victoire; mais on eut mieux aimé ne pas y avoir recours, on eut mieux aimé l'emporter avec les forces naturelles du nombre, indépendamment de toute mesure empirique. Certains radicaux ont même été fâchés de ce surcroît de précautions qu'ils jugeaient inutiles et qui a jeté plus d'odieux sur les lois de reconstruction que tout ce que le Congrès avait imaginé jusque là. En effet, la clause de la radiation a mis à jour la politique personnelle du Congrès en faisant éclater son but dans toute sa nudité, et cette politique ne peut faire honneur à la loi ni lui mériter le respect du monde. Les Radicaux intelligents ont compris que procéder ainsi n'était pas reconstruire et que plus tard on pourrait élever toute espèce d'arguments contre cette reconstruction. Le moindre de ces arguments sera d'avancer qu'elle a été faite sans l'assentiment du peuple qui, vu le vice radical des listes électorales, pourra dire à bon droit qu'il n'a pas été consulté. Cette clause de radiation est donc un fait de maladresse insigne qui entâche l'œuvre congressionnelle, c'est la goutte corrosive qui la tuera.

Nous comprenons très bien que le général Pope eût aimé à réussir sans un pareil secours et comme, d'avance, il estime fort peu sa victoire, il dénonce dès aujourd'hui l'inutilité de la reconstruction et demande la proscription de tous les conservateurs influents. Tel sera, on le voit déjà, le thème de discussion à la prochaine session congressionnelle. La question ne sera plus: "Faut il reconstruire?" la question ne sera plus: "Comment faut-il que la reconstruction se fasse?" Mais la question sera: "Faut il admettre la reconstruction?" ou bien: "La reconstruction est-elle viable?" Et la dernière question sera: "Que faut il faire pour la faire durer?"

On devine sans peine à quelles interminables discussions ces questions donneront lieu. On ne manquera pas de dire, et cela en s'appuyant sur le rapport des généraux commandants eux-mêmes, que la reconstruction ne peut se passer de la présence des baïonnettes, et que si ces baïonnettes sont rappelées, tout le système nouveau, livré aux attaques des anciens partis, s'écroulera; on ne manquera pas de dire que ces anciens partis continuent à mettre en danger les institutions républicaines et que tant qu'ils ne seront pas détruits le danger subsistera. On dira d'autant plus ces choses et beaucoup d'autres, appartenant au même ordre d'idée, que le Congrès actuel devra se presser de consolider ses travaux, car un autre Congrès pourrait bien les démolir. Nous l'avons déjà dit: la puissance du parti républicain vacille et bien qu'il se dise radical, il sent lui-même que les racines lui manquent et que le pays ne le suit plus avec aveuglement. Le Congrès qui aura fait la reconstruction devra donc l'affermir, et s'il néglige de le faire, un autre Congrès, étranger à cette œuvre, le fera bien moins.

On prévoit dès lors quelle sorte de législation sera votée à la session prochaine, si nul obstacle d'ici là ne s'oppose à la révolution. Nous avons eu déjà des catégories de citoyens, les uns pardonnables et pardonnés, les autres indignes de pardon et d'amnistie. Nous avons encore une classe d'incapables ou de citoyens privés du droit d'élection à cause de leurs antécédents politiques, et privés aussi de l'avantage de servir l'Etat, si l'Etat avait besoin de leurs services. Eh bien! cela ne suffit pas; le général Pope demande autre chose. La présence des incapables lui déplaît et l'inquiète. Il n'y a que l'absence ou la mort des ex confédérés qui puisse rendre au général Pope la sécurité et le repos. Le Congrès vraisemblablement partagera ses inquiétudes et prendra texte de ses paroles pour corriger les vices de la situation. On forcera les gens à fuir en menaçant de confisquer leurs fortunes, et, si cela ne suffit pas pour les faire émigrer, on lancera contre eux une loi de suspects par laquelle seront atteints tous ceux qui resteront. Tel sera le programme de la session prochaine. Le parti radical n'est donc pas à bout de ses moyens, et il peut encore se soutenir un certain temps avec l'arsenal très varié de la tyrannie parlementaire.

CHANGEMENTS LABORIEUX.—Les deux ou trois derniers bulletins télégraphiques de Washington se confirment l'un l'autre. Les hautes régions officielles sont en travail; le travail est laborieux, pénible, mais tout annonce qu'il aura un résultat.

Néanmoins, cet état d'incertitude jette le trouble dans les affaires financières; la lettre du général Pope sur la situation, les projets de convention en Géorgie, la convocation d'une convention conservatrice dans l'Alabama, et l'empirisme des officiers préposés à l'enregistrement dans la Caroline du Nord, ne sont pas choses de nature à faire cesser ce trouble.

Aussi nous voyons que le crédit du gouvernement fédéral en est atteint. L'or monte ainsi que le prix des provisions et des denrées. Cela est d'autant plus malheureux pour notre Etat que les récoltes, soit en coton, soit en maïs, ne promettent pas des merveilles. C'est du moins ce que rapportent les journaux de paroisse dont nous donnons aujourd'hui quelques extraits.

AMERS DE QUINQUINA.—Ces amers ont acquis une plus haute réputation que tous les autres, comme préservatif contre la fièvre en frisson. Ils sont confectionnés par le Dr. M. Perl et Cie, et sont à vendre chez tous les droguistes.

NOUVELLES MARITIMES.

Bordeaux, 29 juillet—En charge pour la Nouvelle Orléans, barque Happy, capitaine Etchevary.

Havre, 29 juillet—Arrivée, goelette Harstein, capitaine Harra, de la Nouvelle-Orléans—En charge pour ce port, brick Daphne, capitaine Young.

Marseille, 29 juillet—Partie pour la Nouvelle-Orléans, barque Palerma, capitaine Morris. En charge pour ce port, barque Emily, Thurnall.

AVIS AUX FAMILLES.

☞ Nous sommes priés d'informer les personnes qui désirent assister à la distribution des prix du Collège de la Louisiane que les anciens élèves de cet établissement sont autorisés à recueillir les demandes et à présenter des lettres [illegible] satisfera avec le plus grand empressement.

Cette cérémonie aura lieu samedi prochain, 24 du courant, à la salle de l'Opéra.

Par une attention particulière, toutes les places du parquet seront réservées aux jeunes demoiselles des institutions de la ville et [illegible] carte d'invitation. [illegible]

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—19 août.
Thermomètre de C. Duhamel, Opticien. Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	80 degrés
Midi	87 "
3 heures P. M.	87 "
6 heures P. M.	84 "

FIEVRE JAUNE.—Le nombre total des décès causés par la fièvre jaune a été de 12 pour la journée d'hier seulement. Il nous semble que cela commence à compter et qu'il est parfaitement inutile de nier le caractère de la maladie.

JOUR DE NAISSANCE DE L'EMPEREUR D'AUTRICHE.—C'était avant-hier, dimanche, le jour anniversaire de la naissance de l'empereur François Joseph. Le navire autrichien de guerre, Elizabeth, mouillé dans le courant du fleuve, devant la ville, avait pris un air de fête et portait haut le pavillon autrichien. Des bateaux chargés de visiteurs allaient et venaient entre les quais et le navire. Tout le monde a été courtoisement reçu et a pu inspecter librement le navire. Les emblèmes nationaux de l'Autriche, de la Bavière et de Bade étaient arborés aux chancelleries de ces trois Etats, en l'honneur de l'empereur François Joseph, qui a mérité toutes les sympathies par le courage avec lequel il a supporté les malheurs inouïs dont son illustre maison a été frappée dans ces derniers temps.

DÉTOURNEMENT.—W. N. Rogers, teneur d'écurie rue Baronne, près de la rue Union, a été interrogé hier, devant le recorder Vennard, à la Cour du recorder Ahern, sur l'accusation d'avoir détourné $4,500 qui lui avaient été confiés par Mme Jno. L. Williams pour répondre de la caution qu'il devait fournir pour son mari qui avait été jugé au printemps dernier pour fraude commise, dit-on, au préjudice de MM. Wallace & Co, de cette ville. M. Rogers fournit la caution et Williams fut déchargé par *nol. pros.* Mme Williams donna un ordre sur Rogers pour avoir l'argent, mais il paraît qu'il y eut ensuite de Rio Janeiro un autre ordre contremandant le premier. En sorte que le recorder a mis l'affaire hors de Cour.

BRULÉE A MORT.—Une Allemande, âgée de 78 ans a péri hier matin, victime du feu qui avait pris à sa moustiquaire. Mariana Zeiger était malade depuis quelque temps et ne sortait pas de son lit. Vers les 2 heures du matin on l'entendit crier. On courut à la porte qu'on enfonça et on la trouva entourée de flammes, car le lit avait pris feu avec la moustiquaire. On put l'éteindre, mais la malheureuse avait été si cruellement atteinte, qu'elle est morte peu d'heures après.

TENTATIVE DE SUICIDE.—Un nommé Thomas Farrell a voulu se détruire dimanche soir vers dix heures, en prenant du laudanum chez lui, rue Toulouse No 79. Son but ayant été découvert, on a appelé un médecin qui a pu à temps administrer quelques remèdes et Farrell a été bientôt hors de danger.

TRISTE ACCIDENT.—Dimanche soir, en descendant du ferry à Alger, un homme et une femme, pressés par la foule, sont tombés à l'eau. On a pu sauver l'homme, M. Burchardt, mais Mme Burchardt a disparu et s'est noyée. Ils étaient mariés seulement depuis quelques semaines. Mme Burchardt était une veuve qui, sous le nom de Mme Straweck, tenait un magasin rue de la Vieille Levée. Elle laisse deux enfants. On nous rapporte que la douleur du mari est profonde.

—Il n'est point rare depuis quelques années de voir s'acclimater en France, et principalement à Paris, un grand nombre d'indigènes africains. Mais ce qui ne s'était pas encore vu, c'est une tribu toute entière, qui, attirée par les récits merveilleux de notre Exposition, a quitté ses tentes et ses gourbis et qui vient d'arriver.

Hier, on a pu voir sur différents points de la capitale quelques groupes de ces visiteurs nomades qui excitent grandement la curiosité publique, autant par leur costume pittoresque que par leurs allures.

Ils semblent avoir oublié, en mettant les pieds en France, leurs mœurs traditionnelles.

Ainsi, dans leur pays, aucune femme ne peut se montrer en public le visage découvert; ici nous avons pu admirer leurs traits fins et délicats; ainsi que la blancheur extraordinaire de leur peau. Là-bas, dans leurs vastes plaines, la Mauresque, comme signe de sa faiblesse, marche derrière son époux, enveloppée dans son ample aïck, mais ici nous l'avons vue tenant la tête de la troupe et fixant fièrement et avec un regard plein de douceur le jeune Parisien ébahi.

Cette tribu est logée partie à Batignolles et partie à Grenelle. Elle doit prolonger son séjour à Paris jusqu'à la fin du mois d'août.

—Il paraîtrait que les Prussiens s'intéressent vivement aux modifications qui s'opèrent dans notre système d'armement.

On faisait ces jours derniers à Vincennes les expériences de nouveaux fusils et de nouveaux canons. Pendant les exercices un artilleur fut blessé, sans gravité d'ailleurs. On dut chercher immédiatement une voiture pour le transporter. Il y en avait peu sur le champ de manœuvres; la première qu'on rencontra était un coupé particulier qui obéit sans difficulté à la réquisition, mais il fallut bien ensuite chercher le propriétaire pour le prévenir qu'on avait emprunté sa voiture. Informations prises, il se trouva que le maître du coupé était un officier d'état-major prussien, qui observait en amateur les perfectionnements de l'artillerie française.

Nouvelles des Paroisses.

Nous lisons dans l'*Avant Coureur* de Saint-Charles:

Autre vol passablement audacieux. Un jeune nègre âgé d'environ 18 ans, nommé Victorin et travaillant sur l'habitation de Mme P. B. Marmillion, s'est introduit samedi, après-midi, dans la maison de l'économe, M. Ernest Haydel, au moment où Mme Haydel venait de sortir pour quelques minutes seulement. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire ou l'écrire, le voleur, fort expérimenté pour son âge, a pris sur une cheminée la clé d'une armoire, a ouvert ce meuble puis un tiroir contenant un porte-monnaie, et enfin ce porte monnaie lui-même où il a trouvé réunis des greenbacks et des billets confédérés, ces frères ennemis du monde financier. Avec un tact qui fait honneur à ses connaissances et à son patriotisme, il a dédaigné la monnaie rebelle et s'est approprié un greenback de $50, puis il a disparu sans éveiller la moindre attention. Ici l'intelligence qui avait présidé à ses premiers mouvements lui a fait défaut, car il est allé changer ce billet dans le voisinage, chez M. Lapèze. Ce n'est qu'en apprenant que Victorin avait mis en circulation un billet de $50, que M. Ernest Haydel a cru devoir visiter son porte monnaie et s'est rendu compte de la richesse inexpliquée du jeune nègre.

Sur cette découverte, le dimanche soir, il est allé droit à la cabane où demeurent Victorin et sa famille et, armé de son revolver, argument sans réplique mais indispensable dans la circonstance, il a obtenu des aveux complets et la restitution de $30, le reste ayant été dépensé dans les vingt-quatre heures précédentes. C'est le père du voleur qui était allé chercher la monnaie du billet chez M. Lapèze et qui a opéré cette restitution; il était donc complice peut-être et certainement recéleur. Aussi sommes-nous étonné que le fils seul ait été arrêté. Traduit devant le juge Félix Bossier, il a renouvelé ses aveux et son affaire est parfaitement claire, si claire que le père du prévenu proposait d'entrer en arrangement. M. Ernest Haydel avait eu le soin d'écrire le numéro de son billet et il a pu en constater l'identité chez M. Lapèze, dont la déposition a d'ailleurs confirmé les faits qui précèdent. Victorin a été envoyé en prison par le juge Bossier et il attendra la prochaine session de la Cour.

—On répare, sur la rive gauche, le fil télégraphique, rompu il y a quelque temps par des malfaiteurs. Mais il est question de supprimer ce moyen de communication fort inutile à notre paroisse qui n'a pas de bureau télégraphique. Il est aussi un luxe pour la paroisse St Jacques où il ne fait pas ses frais et où l'agent, M. Lawton, déserta jadis son poste pour aller siéger à la convention de 1861. Il fallait évidemment qu'il fut réduit pour cela à une cruelle extrémité.

ST JEAN-BAPTISTE.

La chenille est venue, la vraie chenille du coton, et elle dévaste rapidement les champs. Heureusement la culture de ce produit n'a été tentée cette année que sur une petite échelle et n'a pas absorbé tout le travail des habitants. La leçon ne coûtera pas aussi cher qu'en 1866, et elle sera salutaire, si les agriculteurs de la Basse-Louisiane renoncent définitivement au coton.

ST JACQUES.

Nous lisons dans le *Louisianais*:

Un grand mass meeting a eu lieu sous le hangar de la sucrerie Foretall; M. Boyee a ouvert la marche par un petit discours d'introduction, quelque chose comme: "Messieurs, vous allez entendre M. tel, M. tel et M. tel." Le premier a été un homme de couleur, Buchanan. A-t-il bien parlé? sans doute, mais il n'a rien dit de nouveau. Quant à sa prose, elle a été empruntée à l'un de ses confrères. Le second orateur fut M. Oliver, homme de couleur. M. Oliver est un homme intelligent, adroit, diseur facile, pas excessivement radical. Il désire pour la prochaine convention des noirs pour un blanc, car il prétend qu'il faut au moins deux têtes de couleur pour contrebalancer avantageusement une tête blanche. Il n'est pas très républicain de déclarer ainsi son infériorité.

Nous qui ne sommes point radicaux et qui pouvons maudire la blancheur de notre peau, préférons n'importe quel homme noir à n'importe quelle canaille blanche. [illegible] M. Oliver a fait dans son discours une exécution de misère, et la leçon nous a semblé bonne. Il a dénoncé comme voleur un prétendu colonel du nom de Ford. Ce monsieur Ford a été longtemps l'orateur chéri de St Jacques. Radical blanc, colonel de paroisse, condamné non comme honnête homme, il avait capté la confiance des affranchis par des harangues d'imbécile et d'enragé. Et donc... M. Ford a disparu.

"Le héros du jour a été l'orateur Johnson, un homme de couleur d'un grand sens et d'une rare intelligence. Vraiment personne n'hésitera à se rendre aux meetings si l'on n'était exposé à y entendre des balderies à la Ford, et si tous les orateurs avaient la rectitude d'esprit et la droiture de cœur de Johnson.

"M. Underwood, un blanc, a clos la liste. Nous approuvons son conseil, de ne plus s'enivrer de whiskey, et sa suggestion, mettre bas les malakoffs pour en consacrer le prix à l'instruction des jeunes affranchis."

—M. Antoine Webre, fabricant de périque expérimenté, a trouvé un nouveau procédé pour la fabrication du tabac. Après quinze jours de presse, pas plus, le périque de M. Webre est fait, et a tout l'arome d'un vieux tabac. Comme de juste, l'inventeur n'a pas voulu nous livrer son secret.

"INVENTION.—M. Camille E. Mire, l'un des fabricants de sucre les plus expérimentés de notre paroisse, seul "agent général" de M. R. A. Stewart pour l'emploi du "gaz acide sulfureux" dans la fabrication du sucre, vient d'inventer un appareil excessivement simple et fort peu coûteux pour l'emploi du dit gaz. Cette nouvelle machine, que le dernier charpentier d'habitation peut fabriquer presque sans frais et sur les lieux, fonctionne à merveille et peut dispenser l'habitant de l'achat d'un appareil compliqué et coûteux. L'expérience vient d'en être faite en présence de quinze ou seize connaisseurs de la paroisse Saint Jacques, et cette expérience a été fort concluante.

Les curieux et les intéressés peuvent se convaincre de l'exactitude de nos paroles en visitant et en examinant eux-mêmes le nouvel appareil de M. C. Mire.

ETAT SANITAIRE.—Nous apprenons avec douleur que le vomito noir fait de nombreuses victimes à la Nouvelle Ibérie, et que les habitants effrayés cherchent un refuge dans les prairies des Attakapas. On signale aussi la présence du choléra sur quelques habitations de la paroisse Ascension, et nous voyons dans le 'Sud d'Iberville' que le nombre des maladies augmente aussi dans la paroisse Iberville.

D'un autre côté, Saint Jean Baptiste jouit actuellement d'un état sanitaire assez satisfaisant. Quant à la paroisse Saint Jacques, à part quelques fièvres d'un caractère peu dangereux et habituelles à la saison, à part aussi la maladie fatale et inconnue qui vient d'emporter si malheureusement le jeune S. Fortier, elle n'a pas, Dieu merci, à signaler l'épidémie et le fléau dévastateur. Tout fait espérer que la saison se passera sans grand deuil. St Jacques est une des paroisses les plus saines de la Louisiane, et pour peu que chacun de nous soit sage et prudent dans sa manière de vivre, nous atteindrons l'hiver sans avoir à déplorer la perte de quelques-uns des membres de la communauté.

CHENILLES.—Un voyageur qui vient de parcourir toute la région de la Rivière Rouge nous affirme que les chenilles ont complètement ravagé le coton.

Nous lisons dans le *Drapeau* de l'Ascension:

HABITATION HASHLAND.—Une maladie qu'on ne sait comment qualifier, de peste, de choléra ou de fièvre, sévit en ce moment sur l'habitation *Ashland* de l'honorable D. F. Kenner. Dans l'espace de dixhuit heures, on y a compté jusqu'à quatorze décès et trente-deux est le nombre des victimes d'une seule semaine. La panique s'est mise dans le camp qui se trouve presque désert. Cependant quelques affranchis ont été assez braves pour rester à leur poste et enterrer les morts. Le Dr. John Duffel a rempli noblement son devoir en prodiguant tous ses soins sur cet effrayant théâtre. Il a tenu ferme jusqu'à ce qu'il ait été alité lui même par la fièvre.

L'opinion de beaucoup de personnes est que cette maladie s'est développée par l'usage immodéré que les affranchis ont fait du poisson qui regorge dans les marais qui forment une ceinture à cette magnifique propriété. Les symptômes du mal, nous dit-on, sont réellement effrayants, le fléau est foudroyant. A peine le malade est-il atteint qu'il éprouve quelques crispations et qu'il meurt. C'est là un intéressant sujet d'étude pour la médecine.

LE VIEUX MARCHAND—Nos lecteurs se souviennent probablement du compte-rendu que nous avons publié, il y a environ un an et demi de l'homicide parfaitement justifiable, de certain nègre surpris en flagrant délit, volant les produits de ce vieil habitant. Produits, cochons, basse-cour, tout ce qu'il pouvait posséder lui était dérobé chaque nuit. En outre on a tenté de l'assassiner deux fois et sa maison porte encore les traces de plus de vingt coups de feu tirés par des meurtriers voleurs.

La mort du misérable qu'il finit par faire tomber dans son champ mit fin à ce pillage. Le vieux Marchand fut arrêté par les ordres du Prévôt Maréchal, comparut devant lui et il fut relâché sous un infime cautionnement par le Prévôt lui-même.

Plus tard cette affaire portée devant le grand juri, ce dernier ne trouva point lieu à poursuite et l'affaire fut mise hors de cour.

Au commencement de la semaine, un ordre du général Sheridan a fait arrêter de nouveau le vieillard. Traduit devant le juge de paix Sims, l'homicide a paru tellement justifiable et nécessaire à la conservation de la vie du vieillard lui même, qu'il a été déclaré parfaitement innocent et remis en liberté.

RÉCOLTES.—Comme nous l'avons annoncé déjà, la récolte de maïs sera de beaucoup insuffisante pour les besoins de cette contrée. Celle du coton se réduira aussi à bien peu de choses. Nous tenons de bonne source que notre belle section de *New River* ne possédera plus un grabot dans une quinzaine de jours. Sur le bayou Lafourche les deux tiers de la plante sont déjà dévorés. Ainsi il ne reste plus trace de coton, ni sur l'habitation Miles Taylor, ni dans les champs cultivés par Antoine Alléman et Manuel Caballero, ni dans ceux de Jos. Fernandez, Edmond Fernandez, Alexandre Hébert, Campo et toute la contrée environnante sur les deux rives du bayou.

Dans le quartier de Labadieville, même ruine et même désolation. Dans la paroisse Lafourche la plus grande partie des champs où l'on cultive le coton ont été balayés par l'inondation, les chenilles vont compléter la destruction. La seule récolte qui promette un rendement presque passable est celle de la canne à sucre. Ce produit est la planche de salut de notre pain et de notre crédit de l'année prochaine.

—Le Journal de Saône-et-Loire cite la petite anecdote rétrospective suivante à la dernière expédition des flottes anglo françaises en Chine.

Au siége de Canton, un petit fortin inquiétait les alliés.

L'amiral Rigault de Genouilly dit au colonel Murray, qui disposait de six cents hommes:

—Emparez-vous donc de cette position!

—Impossible, répond le colonel anglais après quelques minutes d'examen, je n'ai pas assez de troupes.

L'amiral se retourne du côté de notre infanterie de marine, avise le sergent major Martin des Paillères, et de cette voix nasillarde et railleuse qu'on lui connaît:

—Des Paillères, ajoute-t-il, prenez-moi cinquante hommes et délogez moi ces magots.

Dix minutes après le fanion tricolore s'agitait au vent sur le fort conquis.

Nouvelles étrangères.

Paris, 31 juillet.

Le *Moniteur* s'est enfin décidé à parler de la mission du général Dumont à Rome.

Voici la note du journal officiel:

Les journaux s'occupent d'une mission à Rome qui aurait été donnée au général Dumont, et publient un prétendu discours prononcé par cet officier général.

Il est nécessaire de préciser la vérité des faits.

Le ministre de la guerre avait exclusivement invité le général Dumont à rechercher, pendant son séjour à Rome, les causes qui avait amené un certain nombre de désertions dans la légion formée à Antibes.

Quant au discours attribué au général, il suffit de dire qu'il n'a pas été tenu, et que les publications faites à cet égard sont apocryphes.

Le sénat a terminé sa session le 29 en ne consacrant qu'une séance à l'examen général des questions de finances. Cette séance eut même été très courte sans un discours de M. de Persigny où il est regrettable de trouver, comme toujours, des exagérations qui, si elles étaient accueillies par le gouvernement, détruiraient l'œuvre tracée par l'empereur.

Les paroles prononcées par M. le baron Dupin ont écoutées avec une vive sympathie par le sénat. Le défaut d'espace ne nous permettant pas de donner ce discours *in extenso*, nous reproduisons la péroraison de l'honorable sénateur.

"Peut-être arrivera t-il un moment décisif où les grands Etats, pour conjurer le péril de l'avenir, se réuniront afin d'imposer à l'empire prussien des proportions acceptables.

"C'est alors qu'on pourra réduire les dépenses de la guerre, les abus du commerce et de l'industrie pourront alors continuer leurs entreprises en toute sécurité; la France et les autres nations seront plus heureuses et plus opulentes dans une rivalité pacifique.

"Au contraire, s'il faut que l'Europe maintienne dans les cadres de ses armées de sept à huit millions d'hommes, quelles ne seront pas les charges qui résulteront pour elle d'un tel état de choses! Ce sera l'appauvrissement des familles, la perturbation dans les mariages et dans les progrès de la population; l'anéantissement en pure perte d'une richesse de quatre à cinq milliards, et, par le fait d'une seule puissance, la ruine du travail de toutes.

«Ah! si quelqu'un pouvait faire réussir un si généreux projet, ce serait assurément l'empereur. Nous savons bien que, depuis quelques années, il a fait de si nobles tentatives qu'on hésiterait peut-être à lui prédire un succès d'enthousiasme pour une telle démarche. Mais le succès entraînerait un bonheur si grand, si universel, qu'on est bien tenté de lui dire: Sire, soyez assez grand pour l'entreprendre.

«Si la lumière que vous montrerez ne s'adresse qu'à des aveugles, si la voix que vous ferez entendre ne rencontre que des sourds, en un mot, si vous ne réussissez pas, eh bien! venez nous dire les efforts que vous aurez faits et venez nous demander tous les sacrifices nécessaires pour assurer le salut et la liberté du monde.

«Ce n'est pas dans cette enceinte que vous serez refusé, et ce serait faire injure à l'autre chambre que de lui supposer moins de patriotisme qu'au sénat.»

Les nouvelles d'Italie sont toujours peu rassurantes et laissent supposer qu'il se joue, selon l'usage, double jeu à la cour de Florence.

L'*Internationnal* prétend que M. Rattazzi aurait eu une entrevue avec les principaux membres de la gauche du Parlement italien, dans laquelle il aurait déclaré faux les bruits d'une alliance entre l'Italie et la France, et aurait ajouté que l'Italie verrait avec plaisir la paix et l'alliance entre la France et la Prusse. Il aurait ajouté que le gouvernement italien resterait également neutre si une insurrection éclatait dans l'intérieur des Etats romains, mais qu'il empêcherait une invasion des volontaires garibaldiens ou autres.

La loi sur la propriété ecclésiastique a été adoptée par 104 voix contre 58.

Le choléra fait toujours des ravages en Sicile. On a peu à se louer des médecins et des pharmaciens. Plusieurs ont fermé boutique à Catane. Le mécontentement est général dans les provinces méridionales.

L'Italie travaille de nouveau à enlever à Marseille le passage de la malle des Indes. Le comte Arrivabene, député du parlement italien, est en Angleterre dans ce but et a eu une conférence avec le directeur général des postes anglaises. Il négocie le passage de la malle de Brindisi à travers l'Italie et le mont Cenis.

La mission plus ou moins officielle du général Dumont à Rome a été l'objet d'interpellations du Parlement italien, et cette affaire passionne. Elle a causé une assez vive émotion, puisque le gouvernement a mandé à Florence M. Nigra, son ambassadeur à Paris. Il y a même plus; ne trouvant pas sans doute suffisants les éclaircissements apportés par M. Nigra, le ministre a cru devoir demander au gouvernement français de nouvelles explications qu'il n'a pas encore reçues. C'est ce qui résulte des déclarations faites par M. Rattazzi, en réponse aux interpellations de M. Miceli et du sénateur Sartori. Ces deux membres du Parlement ont cru voir une intervention effective dans la formation de la légion romaine et dans l'inspection du général Dumont, intervention contraire à la convention de septembre.

M. Rattazzi a contesté l'authenticité de la petite harangue adressée, selon quelques journaux, par le général Dumont à la légion d'Antibes, et il a ajouté que, d'après les informations qu'il avait reçues, le voyage du général à Rome n'avait pas de caractère officiel.

Voici l'ordre du jour que la Chambre a adopté, sur ces interpellations, dans la séance du 30 juillet:

La Chambre, considérant que la convention du 15 septembre intéresse hautement les idées italiennes, invite le ministère à faire maintenir par tous les moyens la non-intervention convenue.

La *France*, qui reproduit cet ordre du jour, ajoute:

Par quels moyens? qu'est ce que cela veut dire? est-ce un acte de défiance contre la France?

L'Italie sait fort bien que la France n'a pas besoin d'être rappelée au respect de la convention du 15 septembre.

Le sens de cette convention a été nettement déterminé par les déclarations de M. Rouher aussi bien que par les dépêches de M. Drouyn de Lhuys. La France l'appliquera comme elle l'a interprétée.

Ce que la convention stipule, c'est le respect par l'Italie de l'Etat pontifical, qu'elle s'est engagée à protéger contre toute agression extérieure.

Ce qu'elle reconnaît, ce sont deux souverainetés, et M. le ministre d'Etat a même dit deux nationalités distinctes.

Ce qu'elle interdit, c'est toute complicité dans les tentatives ayant pour but de fomenter des agitations à Rome.

Ce qu'elle réserve, c'est la liberté d'action complète de la France, dans le cas où la révolution renverserait ce qu'elle a voulu maintenir.

Les votes du parlement de Florence ne sauraient modifier ni ces engagements ni cette situation.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* accuse le *Moniteur du soir* de commettre une équivoque dans le démenti donné par lui à l'existence d'une note diplomatique française au sujet de l'affaire du Sleswig. Il y aurait eu, selon le journal prussien, non pas une note, mais bien une dépêche.

Le grand *Moniteur* en appelle à l'autorité de cette même *Gazette de l'Allemagne du Nord* pour confirmer l'exactitude du démenti qu'il avait formulé à la suite de son frère cadet.

Nous citons textuellement.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, organe ministériel de Berlin, donne à son tour un démenti aux assertions de certaines feuilles allemandes et françaises qui persistaient à vouloir persuader au public que, si une note n'avait été ni remise ni lue à M. de Thile, une démarche diplomatique d'une autre nature avait dû être faite par le gouvernement français.

Il y a deux façons de dire la vérité:

Indiquer ce qui n'est pas;

Préciser ce qui est.

L'incrédulité dont se plaint le *Moniteur* tient, suivant nous, à ce qu'il a choisi le moins parfait de ces deux modes. Il a eu soin de nous dire qu'aucune note n'avait été ni lue, ni remise de la part du cabinet des Tuileries au cabinet de Berlin; mais il a laissé dans un vague regrettable le caractère des conversations qu'a pu provoquer, tant à Paris qu'à Berlin, entre les représentants des deux cours, la question du Schleswig septentrional.

Lord Stanley a dit très nettement que des communications avaient eu lieu à cet égard et que le gouvernement anglais en avait été informé officiellement.

Le *Constitutionnel* ne met pas en doute qu'une ou plusieurs dépêches traitant de la question du Schleswig n'aient été expédiées de Paris à notre ambassadeur en Prusse.

Pourquoi le *Moniteur*, au lieu de préciser ses démentis, ne précise-t-il pas ses affirmations? Il aurait ainsi l'avantage de ne pas suivre l'opinion, mais de la précéder et de l'empêcher de s'égarer.

La reine des Belges, accompagnée de l'impératrice Charlotte, est arrivée le 31 juillet au château royal de Tervueren, aux environs de Bruxelles. Le roi et le comte de Flandre étaient allés à la frontière de Belgique pour y recevoir les deux voyageuses.

Le conseil national suisse vient d'adopter plusieurs mesures d'une haute importance.

Le conseil fédéral avait proposé l'adoption du système métrique, mais en laissant subsister à côté de lui les poids et les mesures actuels. Les deux chambres ont été d'accord pour repousser cette coexistence des deux systèmes. Elles ont proclamé la supériorité du système métrique et invité le pouvoir exécutif à préparer un projet d'arrêté dans ce sens.

AUTRICHE ET RUSSIE.

La réception faite au Sultan par la cour d'Autriche et par la population de Vienne a été magnifique. Les journaux autrichiens sont remplis des comptes-rendus des fêtes splendides qui ont marqué le séjour du chef des croyants dans la capitale de l'empire.

Les rapports des voyageurs qui arrivent du Montenegro sur le choléra sont effrayants. Dans un district de l'Herzegovine, sur une population de 32,000 âmes, il s'est présenté, jusqu'à présent 1,800 cas. Tout le monde fuit la contagion, et les cadavres deviennent la proie des chiens.

L'*Invalide russe* publie *in extenso* le plaidoyer de M. Emmanuel Arago en faveur de Berezowski. La presse, en Russie, est régie officiellement, comme on sait, par le système administratif des avertissements; mais en réalité, sur toutes les questions un peu importantes, le régime de la censure préalable n'a point cessé. Il est impossible d'admettre que, dans le cas présent, le gouvernement n'ait pas été consulté avant la publication. Dès lors, l'intention devient manifeste, surtout si l'on rapproche ce fait du langage des journaux russes à propos du procès et des réflexions injurieuses pour la France que leur inspire ce qu'ils appellent l'acquittement de Berezowski.

La Russie est moins disposée que jamais à favoriser le système du libre échange. Le ministre des finances de Russie a, dit-on, présenté à l'empereur Alexandre un rapport concluant à une révision du tarif douanier, ayant pour but d'augmenter les recettes des douanes et de favoriser le développement de l'industrie nationale.

—La plaque en diamants de la Légion d'honneur envoyée à M. Rouher par l'empereur, est la troisième qui ait été conférée depuis 1852: jusqu'ici deux seuls hauts fonctionnaires de l'empire avaient reçu ces mêmes insignes: MM. de Morny et de Walewski.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Confirmation des nouvelles d'hier après-midi.

Nomination du Génl. Thomas au 5e District militaire.

L'Ordre 49 de Pope.

Il nuit à la cause de la reconstruction.

Organisation contre la reconstruction militaire.

Convention d'Etat en Georgie.

Convention conservatrice dans l'Alabama.

Convocation pour le 4 septembre à Montgomery.

Assassinat d'un juge par des affranchis.

Abus de pouvoir dans l'enregistrement à Wilmington.

Louisville, 19—Vendu 92 boucauts de tabac aux pleins prix. Farine superfine $7 00, nouvelle No 1 $10 50. Coton 24 à 25. Groceries actives et en hausse en raison du prix de l'or. Graisse en tierçons 12 3/4.

Nashville, 19—Wm B. Campbell, ex membre du Congrès, pour ce district, est mort aujourd'hui à Lebanon.

Cincinnati—Farine ferme de 10 à 10 50 pour famille. Provisions en hausse. Porc $24. Bacon plus ferme, épaules 12 1/4, jambons fins 20 à 22, graisse 12 1/2.

Mobile, 19—Coton, pas de vente. Marché sans changement. Reçu 12 balles.

New York, 19—Fonds inactifs, or 141 5/8, bons avec coupons 113 5/8.

Baltimore, 19—Coton, faible demande. Pas de changement dans les prix.

New York,—Coton calme. Vendu 950 balles à 28 1/2.

L'état des banques montre que les dépôts ont diminué de $6,362,000.

Les Legal Tenders ont diminué de $6,473,000 les emprunts de $194,000.

Les espèces ont augmenté de $608,000, et la circulation de $104,000.

Montréal, 19—Un feu a détruit aujourd'hui un dépôt d'huile où il y avait 6,000 gallons. La perte est estimée à $150,000.

Washington, 19—En connexion avec le renvoi d'officiers volontaires on dit confidentiellement qu'un colonel de l'armée régulière, chef du Bureau des Affranchis. Des changements militaires dépendant du déplacement du général Sheridan, ont occasionné de fréquentes allées et venues entre le département de la guerre et le département de l'Exécutif aujourd'hui.

La question, néanmoins, ne regarde que des détails de peu d'importance. La nomination de Thomas au 5me District doit être regardée comme arrêtée.

Il y a 199 millions dans le Trésor dont 100 millions en or. Le Revenu a touché aujourd'hui $641,000.

Le ministre de Berthemy et M. de Fencotte, premier secrétaire de la légation française, sont à la veille de se marier avec des dames de Washington.

Augusta, 19—Coton très raide, mais sans changement dans les prix. Vendu 17 balles. Fortes pluies hier, mais beau temps aujourd'hui. On ne dit pas que les dernières pluies aient gâté les récoltes.

L'ordre 49 du général Pope a causé beaucoup de sensation, et l'on croit que sa lettre au gouvernement a nui à la cause de la reconstruction.

La presse agite la question de la convocation d'une convention d'Etat dans le but de faire un effort organisé en opposition à la réorganisation sous les bills militaires. Nombre de journaux favorisent l'appel d'une convention.

Des réunions de comté ont lieu dans toutes les parties de l'Alabama pour élire des délégués à la convention conservatrice, convoquée à Montgomery le 4 septembre.

Le juge J. W. T. Horne, citoyen notable du comté Sumter, Géorgie, a été assassiné par une bande d'affranchis. Cinq d'entre eux ont été arrêtés par la troupe et emprisonnés à Macon, et quatre avouent leur participation au crime.

Des organisations radicales ou républicaines ont été établies dans chaque ville ou bourg du Sud, pour préparer une campagne vigoureuse en faveur de la reconstruction sous les bills militaires.

Wilmington, 19—Enregistré dans le 1er ward, aujourd'hui: 50 blancs et 213 noirs.

L'inscription est refusée aux avocats et à beaucoup d'autres qui sont regardés presque unanimement comme ayant droit à être enregistrés.

Vicksburg, 19—Descendu, le steamer Emma No 3, à 1 heure P. M. Le fleuve baisse.

St Louis 19—Tabac actif et ferme aux pleins prix. Farine calme, marque XX 9 50.

Savannah, 19—Coton plat. Pas de changement dans les cotes, 26 1/2 à 27.

Columbia, 19—Enregistrés aujourd'hui 130 dont 60 blancs et 71 noirs.

[*Dépêches d'hier après-midi.*]

Nomination du Génl. Thomas au commandement du 5me District militaire.

Washington, 19 août, midi—Le Président a assigné le commandement du 5me District militaire au général Thomas, le département du Cumberland au général Hancock et celui du Missouri au général Sheridan.

Les ordres nécessaires doivent être émis par le département de la guerre aujourd'hui.

M. Plumb va au Mexique comme chargé d'affaires en remplacement de M. Otterburg.

Roger A. Pryor publie son affidavit où il nie qu'il connaissent personnellement Conover et ses confrères. Il ne les a jamais vus à son bureau.

Il est tombé près de six pouces d'eau dans la dernière tempête. Tous les steamers de la côte qui étaient en mer sont arrivés à leurs destinations respectives.

New-York, 19—Un morceau mis à la bouilloire du steamer Palisade a sauté au moment de son départ pour le fort Lee. 500 personnes ont échappé avec peine. Deux qui s'étaient jetées par-dessus bord ont été recueillies. Personne n'a eu de mal.

Plusieurs navires ayant des malades à bord ont été mis à la Quarantaine hier.—Rien de contagieux néanmoins, autant que nous sachions.

Une dépêche au *Herald* dit: Grant a déjà donné du service actif à plusieurs des favoris subalternes de Stanton.

Arrivé le steamer Raleigh, de la Nouvelle Orléans, et le Nebraska, d'Europe.

Washington, 19—Sommaire du câble. La *Gazette* de Vienne dit qu'il y aura alliance entre l'Autriche et la France, si la Russie et la Prusse s'allient entre elles.

L'empereur et l'impératrice des Français, et l'empereur et l'impératrice d'Autriche et le roi de Hanovre se sont réunis à Salzburg le 18. L'empereur d'Autriche donne un grand dîner d'Etat aujourd'hui, après quoi les souverains auront une conférence.

Londres, 19—Cons. 91 3/8.

Liverpool, 19, midi—Coton calme et ferme.

New-York, 19—Les fonds sont inactifs et lourds. Or 140 1/2. Il y a eu un grand envoi de bons la semaine passée, quelques gens disent jusqu'à concurrence de 7 millions.

Coton calme à 28 1/2.

Washington, 18 août—Il n'est pas douteux que certains politiciens ne pressent le Président de hâter ses changements dans le cabinet, par la raison que l'administration en sera renforcée. On sait également que les membres du cabinet ont plus d'une fois déclaré qu'ils ne voudraient pas embarrasser le Président un seul moment, et qu'ils étaient prêts à se soumettre à tous les changements qu'il voudrait faire. Mais il n'y a aucune apparence que telle soit la volonté du Président et ses relations avec chacun des membres du cabinet sont des plus amicales.

New York, 18 août—Arrivé, le Genl. Grant, de la Nouvelle Orléans. On dit d'après une bonne autorité qu'on ne fera aucune arrestation ni persécution des receveurs en faute de la banque Nationale des Négociants. Il paraît qu'on pourra s'arranger avec eux à l'amiable.

Un individu est mort hier de la fièvre jaune à l'Hôtel Tremont dans le 10e ward. Il avait travaillé à bord d'un vaisseau à la quarantaine.

Le capitaine du schooner Arctic, en 17 jours d'Apalachicola, rapporte que le 1er, à la hauteur des Tortugas, il a hélé la barque James M. Churchill, de Pensacola, pour Buenos Ayres. Le capitaine et le second étaient morts. Aucun navigateur n'étant à bord, chargé le second lieutenant de marcher de compagnie, ce qu'il fit jusqu'au 15. Devant le cap Hatteras, la barque fut perdue de vue au milieu de lourdes rafales, et depuis on ne l'a plus revue.

On a trouvé dans le port des fragments du remorqueur Adelia. On ne sait rien de l'équipage. On suppose que le remorqueur a sauté et que tout le monde a péri.

Charleston, 18—Les retours d'enregistrement connus jusqu'à présent des divers districts donnent 2,686 blancs et 3,894 noirs.

—Le préfet de la Seine a donné hier jeudi un grand dîner à LL. MM. le roi et la reine de Portugal, à S. A. l'infant frère du roi, aux personnages de la suite de LL. MM. et à plusieurs princes et princesses.

Le couvert, dressé pour cent cinquante personnes, occupait la grande galerie des fêtes, située sur la façade est de l'Hôtel de-Ville.

Après le dîner a eu lieu la soirée musicale, dans le salon du Midi. Mille invitations avaient été faites pour le concert.

La façade entière de l'Hôtel-de-Ville était illuminée.

—Mardi dernier, le roi, la reine de Portugal et S. A. l'infant étaient allés visiter le palais de Compiègne et avaient fait une excursion à travers la forêt, jusqu'au château de Pierrefonds. L'Empereur a accompagné LL. MM. et a fait à ses hôtes les honneurs de cette résidence.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 19 août.

L'activité n'a été que modérée aujourd'hui, et à l'exception d'une réaction favorable dans l'avoine, nous n'avons pas de changements à annoncer.—La faible quantité offerte et les prétentions des courtiers ont nui aux ventes de coton; celles-ci n'ont pas excédé 500 balles, à des prix irréguliers mais plus fermes. A la clôture, le marché était trop vacillant pour nous permettre de donner des cotes définitives.

Il y a eu de l'amélioration dans le numéraire. L'or a ouvert à 140 à 140 1/4 contre 141 dans Wall street; les dépêches subséquentes l'ont affermi et il a clos à 140 1/4 à 140 1/2. Les offres de comptant étaient rares et les acheteurs n'ont pas voulu se soumettre aux conditions qui leur étaient imposées. Les ventes embrassent $2,000 à 140, $1,200 à 140 1/8, $1,000 et $3,000 à 140 1/4, $7,000 au même taux et $3,000 à 140 1/2.—Dans l'argent, $500, en demi piastres américaines, à 133, $1,000 au même taux et 2,000 piastres mexicaines, en différentes sommes, à 141 1/4 à 141 1/2.

Il s'est fait si peu de chose dans le change sur l'Angleterre, que nous croyons inutile de le mentionner ici. Cette stagnation provient de l'absence presque totale de ventes de coton.—Dans le change sur France, 10,000 francs de banque à 3,62 1/2 et 30,000, en change particulier, à 5 08 3/4 pour de l'or.—Nous omettons les cours, non sans dire que le marché tend à la hausse.

Le change commercial s'est amélioré. Les banques ont tiré sur New York à 1/2 de prime, mais on ne pouvait guère obtenir de fortes sommes à ce taux. La demande était quelque peu restreinte sur les comptoirs.—Le change commercial était en demande, mais rare; il s'est vendu $8,000 sur New York, à vue, à 7/16 de prime, $1,000 et $10,000 à 3/8, $10,000 et $12,000 à 5/16, $1,000, $20,000 et $25,000 à 1/4, $17,000 et $25,000, à trente jours, à 3/4 d'escompte, $13,000 dito à 1 et $2,000, à soixante jours, à 1 1/2.—A la clôture, les cours du change commercial à vue étaient de 1/4 à 3/8 de prime.

Il ne s'est pas vendu d'actions.

Les bons de la ville n'ont pas été plus recherchés que les actions. En l'absence de ventes, nous cotons encore les consolidés à 86 à 88 et les émissions en faveur de chemins de fer à 76 à 78, suivant les coupons.—Les "Sixes" de la Louisiane sont cotés à 58 à 60; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 72 à 73, les billets monnaie du chemin de fer du Jackson à 70 à 72; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque à 51 à 55.

$5000 en gros billets de la ville se sont vendus à 90 cents; $1 500 ditto, en petits billets, à 97 cents, et $3,500 en billets du Trésor de l'Etat à 75 1/2 cents. Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 13 à 14 cents, et les billets du Trésor de l'Etat à 75 à 76. Les moins élevés de ces prix sont ceux que donnent les courtiers des petites sommes qui leur sont apportées. Les petits billets de la ville sont à 3 à 4, et les gros à 10 à 11 d'escompte.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Lundi, 18 août 1867.

COTON—Nous avons encore à signaler un mouvement fort peu étendu. Le marché était pauvrement approvisionné, seulement deux ou trois listes d'étables ayant été exposées en vente, et en outre, les prix demandés par les détenteurs ont considérablement outrepassé les limites des acheteurs, c'est pourquoi ceux ci ont préféré suspendre l'exécution de leurs commandes et d'attendre, pour agir, l'arrivée de nouvelles instructions. Partant, les transactions de la journée n'ont pu former qu'un montant de 500 balles, prises par six courtiers, à des prix irréguliers mais plus fermes. Le marché a clos trop incertain pour admettre des cotes même approximatives.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept 1866... balles	102,293
Reçu aujourd'hui...	[illegible]
précédemment...	[illegible]
Balles additionnelles, composées de cotons avariés, épars, de ramassés et d'échantillons...	13323 77[illegible]
	8[illegible]
Expédié aujourd'hui...	
précédemment...	[illegible]
Stock en mains...	[illegible]

TABAC—Nous n'avons à rapporter aucune transaction dans cette branche. Le stock en mains est faible et comme la demande a été limitée et en même temps appuyée par des offres de chiffres au dessous des prix demandés par les facteurs les premiers se sont retirés. Conséquemment, aucune vente n'a eu lieu et nous répétons cotes:

Léger—Inférieur lugs, 4 à 4 3/4, good lugs 4 3/4 à 5, inférieur à commun leaf, 5 à 7 3/4, medium leaf 8 à 10 3/4, fair leaf 11—à 13, fine leaf 13 3/4 à 15 3/4, choice selections 16 3/4 à 18 3/4 cts.

Lourd—Inferior and common lugs 4 3/4 à 5, good lugs 5 1/2 à 6, [illegible] à com. leaf 7 à 8 3/4, medium leaf, 9 à 11 3/4, fair, 12 à 13 3/4, fine 14 3/4 à 18—choice selections 18 3/4 à 21.

SUCRE—Il n'y a sur le marché aucun achat de forts lots ou de lots ronds. Il est cependant vrai de dire qu'il n'y a actuellement sur la place, qu'environ 150 boucauts de sucre de la Louisiane, mais le stock de sucre de Cuba embrasse environ 1400 caisses de l'article. La demande, qui ne se fait que pour le détail est remplie à 13 3/4 à 15 1/2 cts la livre de Louisiane fully fair, 15 3/4 à 16 cts pour le prime à choix et 17 3/4 pour le beau jaune clarifié. Le sucre de Cuba se vend au commerce local [illegible] 12 1/2 à 13 1/4 c la livre des Nos 12 à 13 en caisses, 13 3/4 à 14 3/4 c pour les Nos 14 et 15, 15 à 15 1/2 pour les Nos 16 à 18 et 15 3/4 à 16 1/4 c pour les Nos 17 à 20.

MELASSE—Les renforts arrivés depuis samedi ont compris 6 demi barils et 9 barils de cet article, venant de Lafourche. Le marché de l'article n'a pas encore été vendu. Le marché aux mélasses est calme bien qu'il y ait eu quelques demandes qui ont amené la vente d'une cargaison composée de 190 boucauts, prix pour Mobile et à des conditions privées. Nous avons entendu dire qu'une offre de 38 cts par gallon, faite pour un chargement de l'article, avait été acceptée bien qu'on eut déjà demandé 52 cts pour un lot rond. La mélasse de Cuba est cotée en lots à 50 et 55 cts le gallon, mais cette mélasse peut encore s'acheter par cargaison à des prix au dessous de ceux-ci. Le stock en mains de cette mélasse est de 600 boucauts. Il n'y a pas de mélasse de la Louisiane sur le marché.

FARINE—Les dispositions ont été meilleures aujourd'hui sur le marché. Le stock en mains est fort, mais les nouvelles de l'Ouest continuant à être favorables et la perspective d'une prochaine décroissance des arrivages d'envois, les détenteurs pour la plupart refusent de vendre à moins de prix plus fermes. Les ventes se sont bornées à quelques lots seulement, tant pour le commerce de la ville et embrassant 662 barils, dont 120 de superfine, 100 de triple extra, en lots, et 150 de choix à des conditions privées, 100 de triple extra et 150 de choix à $12 75 le baril.

MAÏS—Le marché continue à être calme, mais les prix sont sans changements. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 2070 sacs, dont 100 de mélangé en sacs de secondes mains à $1 05, 150 do en bon état à $1 07 1/2, 100 et 250 de blanc, 400 de blanc et de blanc mélange à $1 10, 100 et 100 de blanc à $1 12 et 50 et 200 de blanc mélangé à $1 12 1/2 le boisseau.

AVOINE—L'avoine est ferme et la demande est bonne et les prix en ont haussé de 5 à 10 cts le boisseau. Ventes, aujourd'hui de 1700 sacs, dont 100 d'inférieur à 60 cts, 600 de prime à 65 cts et 100, 350, 400 et 151 do à 70 c le boiss.

SON—Le marché est ferme et la demande bonne. Les transactions, aujourd'hui ont embrassé 537 sacs, dont 229 dans de vieux sacs à $1 12 1/2 58 et 250 en bon état à $1 15 les cent livres.

FOIN—Nous n'avons pas de changemens dans cet article à annoncer. Les grades de choix éprouvent quelques demandes, et le stock de ces qualités est faible; les autres qualités sont calmes et nominaux. Nous cotons $28 à $30 le tonneau de prime à choix.

PORC—Le marché est ferme et stable, et la demande modérée. Ventes de 100 et de 50 barils de mess à $26 le baril.

BACON—L'approvisionnement de bacon est faible et la demande pour le placement bonne à 14 c pour les épaules, 18 c pour les cotés désossés et les jambons curés au sucre 20 à 22 cts selon la qualité. Un lot de 12 barriques de jambons passés au sucre vendu à 23 c la livre.

SAINDOUX—Le marché est calme, mais ferme et la demande bonne. Un lot de 70 barillets s'est vendu aujourd'hui à 14 3/4 c la livre. Nous cotons l'article en tierçons 14 1/2 c et en barillet 14 3/4 à 14 c la livre.

RIZ—Il n'y a pas de riz de la Caroline en premières mains. Cette qualité est cotée à 14 à 14 1/2 c la livre. Le stock de riz de la Louisiane est faible et éprouve en même temps une bonne demande à 12 à 13 c. Les renforts de riz de l'Inde arrivent fréquemment et l'article est actuellement tenu à 11 c la livre.

VIANDE VERTE—Les épaules salées à sec se vendent en détail et en magasin 12 5/8 à 12 3/4 cts la livre.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—Se vend en détail à 26 c pour l'article en rouleaux et 27 3/4 à 28 pour l'article en balle.

CORDE D'EMBALLAGE—Se vend en détail de 10 à 10 1/2 c la livre.

WHISKY—L'approvisionnement de whisky de la Louisiane est faible tandis que le stock de celui de l'Ouest est fort. Il ne se fait, cependant de demandes que pour le détail. Nous cotons le whisky de l'Ouest, sous les clés de la douane à $35 à $40 et celui de la Louisiane à $25 le gallon.

CAFÉ—Approvisionnement fort et bonne demande à 23 1/2 en monnaie courante et 16 1/2 à 18 1/2 c en or pour le low fair à strictement prime.

FARINE DE MAÏS—L'article se vend en détail $5 50 le baril.

DIVERS—Les œufs se vendent au débarcadère et en barils $8 à $12 et en caisses 8 à 13 cts la douzaine, les jeunes poules $6 à $6 50 la douzaine, les vieilles $10 50 à $11 la douzaine, les oies $8 à $10, les dindes $26 à $30, les pommes de terre de Louisville, en barils à $4 25 à 4 75, les oignons $5 50 à $6, les pommes $5 à $6, do en caisses $3 à $4, les choux $15 à $20 le cent.

PROVISIONS NAVALES—Approvisionnement faible et bonne demande. Nous cotons 48 à 50 c l'esprit de térébenthine, $3 le baril de résine commune, $3 50 le No 2, $3 75 à $4 le No 1, et $1 25 le Virgin dip.

HARICOTS—Rares et en demande. L'article est coté à $16 à $17 ceux de l'Ouest et 17 à $18 le baril de haricots du Nord.

VINAIGRE—Le vinaigre de cidre se vend à 22 1/2 à 25 c, le Cincinnati grape se débite à 25 à 27 1/2 c et le vinaigre blanc français 75 cents le gallon.

SEL—Approvisionnement faible et bonne demande. Nous cotons le gros sel en magasin à $2 20 à $2 30 le sac et les lots ronds en entrepôts à $2 10, le fin en magasin $2 25 à $2 45 et $2 15 à $2 20 les lots ronds en entrepots.

BEURRE—Le beurre de choix du Nord est rare et en bonne demande. Les autres qualités abondent et la demande n'en est que modérée. Nous cotons le beurre du Nord à 28 à 32 cts et celui de l'Ouest à 13 à 22 cts la livre.

FROMAGE—Le stock en mains en est fort et la demande modérée. Nous cotons 13 à 14 cts la livre de fromage de l'Ouest et 15 à 16 c la livre de fromage du Nord.

HUILE DE CHARBON—Le stock de l'huile est modéré et la demande de l'article est lente,—Nous cotons l'huile en baril 52 c le gallon, à prendre en forts lots, et en cans 65 cts. Ventes en détail à 55 à 60 c pour l'article en baril, et en cans 70 cts.

DRECHE—La drèche est fort calme à $1 à $1 80 le boisseau de drèche de l'Ouest et $1 90 à $2 pour celle du Canada.

HOUBLON—L'approvisionnement de l'article est faible et la demande bonne avec offre de 65 à 70 cts la livre.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 20 août 1867.

Arrivé, hier—591 moutons.

Vendu—235 bœufs du Texas, 133 veaux et veaux d'un an, 63 cochons 70 moutons et 5 vaches à lait.

A vendre—677 bœufs du Texas, 4[illegible]6 veaux et veaux d'un an, 111 cochons, 857 moutons et 30 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net,	— 9 à 10 —
do do 2me qualité, do	— — à — —
Bœufs du Texas, 1re qualité par tête...	— — à 45 —
do do 2me qualité, par tête...	30 — à 40 —
do do 3me qualité, par tête...	15 — à 20 —
Cochons par tête, gr...	— 9 à — 10
Moutons 1ère qualité par tête...	— — à 9 00
do 2me do do...	2 50 à 3 50
do 3me do do...	1 50 à 2 00
Vaches du Texas, avec veaux, par tête...	— — à 20 00
Vaches à lait, de choix, par tête...	80 — à 125 00
do de 2e qualité, par tête...	50 — à 80 00
Veaux, par tête...	8 — à 16 00
Veaux d'un an, par tête...	7 — à 15 00
Chèvres, par tête...	1 50 à 4 50

MARIÉ, le 14 août 1867, par le Rév. Père A. Dufau, à l'Immaculée Conception, Mr. GUSTAVE LECLER à Mlle MARIE PINAUD, tous deux de cette ville.
20 août—1f

MARIÉS, à la Nouvelle-Orléans, le 19 août 1867, par l'honorable juge Collins, Mr. CHARLES GABRIEL COURTEAU de Metz (France), à Mme LÉONTINE PICOU de Thibodeaux.

Décédé hier, à 5 1/4 heures P. M., LOUIS EMILE RIGAUD, à l'âge de 61 ans. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à quatre heures. Le corps est exposé rue Moraies 428, entre St. Antoine et Bagatelle.
De la part de sa famille.

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE,
Cabinet et domicile No 14, rue Dauphine, 2eme maison après la rue de Canal, près de Lafayette. Extraction de dents, sans souffrance, au moyen de gaz [illegible] ou protoxide d'azote.

A. L. G. D. G. A. D. L'U.
La Resp. L. LA LIBERTÉ No 13 sous la juridiction du Sup. Cons. [illegible]
CHS. CURIEN, Sec.

A vendre à bon marché.
UN COMPTE DE $12 00 contre Mme Marie Cros [illegible] et Mlle Marie Torjie demeurant rue Bourbon No 92 pour argent à eux prêté. Il sera vendu à un grand escompte.
S'adresser au No 193 rue Mandeville, 3me District.

DEMANDE, pour solliciter des ordres, &c.
ON demande un homme de bonne conduite et industrieux [illegible]
S'adresser à la pharmacie du coin des rues Poydras et Rampart.
20 août

Chaudières à Sucre.
UN assortiment complet de chaudières à sucre en fer battu et en fonte [illegible] de MM R. & J. Rowan de Liverpool.
A vendre par M. A. de LIZARDI, No 25, rue Carondelet.
20 août—1m

Chèvre trouvée.
IL est entré chez moi hier soir [illegible] une jeune chèvre noire et blanche. La personne qui l'a perdue peut venir la réclamer en payant les frais. S'adresser au magasin de la épicerie encoignure St Pierre et Bourbon.
20 août—1f

POUR St PIERRE (Martinique) et POINTE A PITRE (Guadeloupe)—La barque française BON PERE, de première classe, capitaine Bouchet, ayant toute sa cargaison engagée, partira vers le [illegible] du courant. Pour passage [illegible] s'adresser au capitaine à bord poteau 17, 2me District, ou à
Wm GOLDENBOW, Rue du Camp No 6.

AVIS.
LA barque russe ARWIO, capitaine Bisku, venant de Marseille, est en débarquement au poteau 12, Second District.
Les consignataires sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la levée.
Les marchandises dont les permis n'auront pas été retirées dans le délai voulu, seront envoyées dans les magasins publics aux frais et risques de leurs consignataires.
BLANCHIN & GIRAUD.

☞ Ni le capitaine ni les consignataires de la barque russe ARWIO venant de Marseille ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.
13 août—6f BLANCHIN & GIRAUD

MM Blanchin & Giraud, No 63, RUE DE LA VIEILLE LEVÉE.
EN débarquement du navire Arwio, de Marseille, et à vendre [illegible]:
[illegible] paniers HUILE D'OLIVE
[illegible] caisses VERMOUTH Noilly Prat & Co
[illegible] VERMICELLE et MACARONI, d'Aix.
[illegible] VIN ROUGE
[illegible]
En magasin:
[illegible] barriques VIN ROUGE [illegible]
[illegible] MADERE et SHERRY
[illegible] BOUTEILLES [illegible]
[illegible] VIN BLANC
[illegible] CASSIS [illegible]
[illegible] CERISES à l'eau de vie

Bail à céder.
LE bail de la maison [illegible] rue du Quartier No [illegible] entre Rempart et St Claude [illegible]. S'adresser au No 173 rue de la Commune, chez A. Motenberger & Co.

Pension bourgeoise.
LES personnes désirant une pension privée [illegible] trouveront [illegible] chez J. S. Labenne, No 19 rue Toulouse. Chambres, nourriture et blanchissage [illegible] par semaine.

Loterie de l'Etat de la Georgie
AU PROFIT DU
Masonic Orphans' Home
(Asile des Orphelins de Maçons,)
DE L'ETAT DE LA GEORGIE.
CETTE LOTERIE a [illegible] et dirigée par des messieurs qui ont une haute position sociale et le produit en est destiné à la construction d'un ASILE pour toutes les veuves et les orphelins dans l'indigence.
En achetant un billet, vous vous rappellerez que si vous ne gagnez pas un lot, votre argent sera consacré [illegible] au soulagement de malheureux.
La loterie sera tirée publiquement, à Atlanta (Geo.), sur le plan de la loterie de la Havane.
PLAN POUR CHAQUE MOIS:
1 lot de $50,000 soit ... $50,000
[illegible]
Tous les lots sont tirés à chaque tirage. Il est tiré en outre 24 lots d'approximation.
Le tout s'élève à $168,000.
De plus, une loterie extra se tirera le MERCREDI, 4 septembre prochain.
Gros lot de $20,000.—Billet entier, $1.
Cette loterie n'est pas une entreprise individuelle ni l'entreprise d'une compagnie quelconque, tout le produit moins les frais, doit être ajouté à la masse destinée à la construction et à l'entretien d'un asile de veuves et d'orphelins.
Il y a été ajouté une GRANDE LOTERIE SUPPLEMENTAIRE pour 1867, SUR LE PLAN DE POLICES. Les acheteurs peuvent choisir leurs numéros, prendre un billet de 1, 2, 3 ou 4 numéros, AU PRIX QU'ILS VOUDRONT BIEN DONNER DE LEURS BILLETS.
Ce plan est devenu très populaire aux Etats-Unis. On peut s'adresser à un marchand de billets de la loterie de l'Etat de la Georgie [illegible]. Le marchand inscrira sur le registre du Directeur. Cette loterie se tire tous les jours à Atlanta (Geo.), et il sera reçu, journellement, à la Nouvelle-Orléans, par le télégraphe, des dépêches qui seront publiées dans les journaux.
Les montants des lots se paient sur réception du résultat du tirage, et sans escompte.
W. W. BOYD, Député Grand-Maître, Directeur principal, à Atlanta (Geo.)
Pour plus de détails, s'adresser à JOHN H. BARTH, Agent et Marchand ayant licence, Rue St Charles, No 10, en face de l'hôtel St-Charles.

Université de la Louisiane--Ecole de Médecine--Faculté:
A. H. CENAS, M. D., professeur honoraire d'obstétrique et des maladies des femmes et des enfants.
JAMES JONES, M. D., professeur d'obstétrique et des maladies des femmes et des enfants.
WARREN STONE, M. D., professeur de chirurgie.
T. G. RICHARDSON, M. D., professeur d'anatomie.
J. W. MALLET, Ph. D., professeur de chimie.
SAMUEL M. BEMISS, M. D., professeur de la théorie et de la pratique de la médecine.
STANFORD E. CHAILLÉ, M. D., professeur de physiologie et d'anatomie pathologique.
FRANK HAWTHORN, M. D., professeur, pro tem, de matière médicale et de thérapeutique.
Démonstrateurs d'Anatomie:
Wm. C. NICHOLS, M. D.—C. J. BICKHAM, M. D.
Le trentième cours annuel commencera le 11 novembre et se terminera dans le mois de mars suivant. Il y aura des cours préliminaires, tous les jours, à l'Hôpital de Charité, à partir du 15 octobre, époque de l'ouverture des grandes salles neuves d'anatomie pratique. Les facilités déjà si grandes dont jouissait l'Ecole ont beaucoup augmenté grâce à la générosité de la Législature de l'Etat, de sorte qu'aujourd'hui un département pratique est attaché à chaque chaire de professeur, département dans lequel les étudiants [illegible] ce qui leur a été enseigné.
Prix des cours, $140; matricule (payée une fois seulement) $5. Anatomie pratique, $10. Le paiement est exigé d'avance.
Pour plus de détails, s'adresser au professeur S. M. BEMISS, Doyen pro tempore.

Bons d'améliorations de la ville de Jefferson.
No. 897.
RÉSOLU que les nouveaux bons de la ville—bons dont l'émission a été autorisée en vertu de la résolution No 875, soient mis entre les mains de H. M. Van Solingen pour être vendus et négociés par lui en qualité de courtier; qu'après approbation du maire et du comité de finances, les ventes devront être considérées comme effectuées et que les bons devront être émis en faveur des acquéreurs. Le contrôleur et le trésorier devront annoncer les dites ventes et le résultat des dites ventes, au conseil, à chaque réunion qui les suit.
J. J. KREIDER, Président du Conseil.
Approuvé le 25 juillet 1867. (Signé) JOHN T. MICHEL, Maire.
Conformément à la susdite résolution, le soussigné recevra des propositions pour l'achat des susdits bons. Ces bons sont émis pour l'amélioration de certaines rues de la ville de Jefferson et le paiement ponctuel de l'intérêt [illegible] garanti par l'imposition d'une taxe spéciale d'un quart d'un cent, laquelle taxe sera déposée à la banque de cette ville dans le but spécial et à l'effet de les racheter.
H. M. VAN SOLINGEN, Rue Carondelet No 28.

BOIS DE CONSTRUCTION.
GEORGE MERZ,
Moulin à raboter et chantier de bois de construction.
Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.
DU Bois préparé et brut, des châssis de jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.
Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière.

AVIS. Graines de coton! Graines de coton.
NOUS désirons acheter DIX MILLE TONNEAUX de GRAINES DE COTON pour notre manufacture d'huile, et nous sommes toujours disposés à payer pour cet article le prix le plus élevé du marché.
Nous fournirons aux planteurs, sur leur demande les sacs et la ficelle nécessaires.
Tout ordre pour l'expédition de sacs devra être adressé à la Boîte de Poste No 1875 et recevra une prompte attention.
ALDIGE & WOLF.
17 août—3m Bienville Cotton Seed Oil Factory.

REVUE COMMERCIALE ANNUELLE DU Price Current.
SAMEDI, 31 août, nous publierons l'ETAT ANNUEL DU COMMERCE DE LA NOUVELLE ORLÉANS, en forme de circulaire, afin qu'il puisse être envoyé dans toutes les parties des Etats-Unis et partout ailleurs.
Les négociants et autres sont priés de nous faire parvenir leurs commandes le plus tôt possible.
YOUNG, BRIGHT & CO., Bureau du Price Current, Rue Gravier Nos 129 et 131.
16 août—4fPP

AVIS AUX CONTRIBUABLES.
Bureau du Board des Assesseurs de la Ville.
Hotel de Ville, 15 août 1867.
LE Board des Assesseurs de la Ville de la Nouvelle-Orléans ayant achevé leurs tableaux d'assessement pour l'année 1867, et des copies de ces tableaux ayant été remises au secrétaire du Board, dans la salle No 18 de l'Hotel de Ville,—ils peuvent être examinés par les propriétaires ou contribuables de la dite ville de la Nlle-Orléans de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi tous les jours, (les dimanches exceptés) pendant les trente jours qui suivront le 15 du courant. Après cette époque le Board des Assesseurs réunira, dans son bureau le 20, 21, 23, 24 et 25 septembre prochain, afin de considérer les demandes des personnes qui se croient lésées.
B. P. HARPER, Secrétaire du Board.
15 août—

BANQUE DES MERCHANTS.
Nlle-Orléans, 30 juillet 1867.
A une assemblée générale des Actionnaires de cette Banque, tenue le 27 avril dernier, plus des deux tiers ayant approuvé la réduction des actions et confirmé par un acte du 11 de juin 1867, pardevant Pierre Charles Cuvellier, notaire public—les Actionnaires sont par le présent requis de se présenter à la Banque, No 8 Commercial Place, pour échanger leurs certificats de cent piastres par action pour de nouveaux certificats de trente piastres, conformément au dit acte.
A. LURIA, Secrétaire.
31 juillet—30f

Vermouth!
EN débarquement du navire ARWIO, venant de Marseille.
300 caisses Vermouth Noilly Prat & Co.
A vendre par PAUL ADOUE & Co., 20 rue Toulouse.
17 août—6f

EN débarquement de la barque ARWIO, venant de Marseille.
[illegible] paniers huile d'olive Fossel, 22 onces, [illegible]
Et à vendre par A. CARRIERE & CO., 9 rue Bienville.

En débarquement de la barque AMANDA GUION, arrivée de la Havane,
1,400 caisses SUCRE [illegible]
A vendre par AUG. COUTURIÉ & CO.

Avis.
MONsieur L. Vauy Coiron, n'est pas employé par moi, et je ne serai responsable d'aucune dette qu'il pourrait contracter en mon nom.
L. J. COIRON.

Family's Chartres Coffee
Avis aux familles, aux cafés et aux restaurants.
CAFÉ torréfié et concassé suivant la fameuse méthode de Chartres (France) et garanti pur et de première qualité.
Commandes livrées dans toutes les parties de la ville.
LECROQ & Co, Rue des Français, 7.
Dépôts dans tous les quartiers de la ville.

Avis.
LE soussigné [illegible] 1er Août [illegible]
JNO GAUCHE.

Leçons particulières.
UN PROFESSEUR [illegible] donner des leçons particulières [illegible]. S'adresser pour renseignements au bureau de l'Abeille.

CHOLERA.
Liqueur anti-cholérique de Raspail.
CETTE liqueur [illegible]
A vendre par F. GAUDOZ, Pharmacien, Encoignure Orléans et Bourbon.

A vendre.
UN moulin [illegible]
ARTHUR THIBAUT, rue Front Levée No 57.

Avis.
MOITIÉ PRIX—Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, Jackson et du Nord—[illegible] Société Baptiste Nationale [illegible]
ED WARE, Agent.

A louer.
Le second étage du magasin No [illegible] rue Vieille Levée, entre les rues Bienville et Douane. Possession donnée immédiatement.

Maison à louer
A long terme, en totalité ou en partie, à de bonnes conditions, à un bon locataire, pour le 1er Octobre prochain,
Cette maison, située rue Royale, Nos 121, 123, entre St Louis et Toulouse, [illegible]
S'adresser, sur les lieux, à M. Théodore Dariolous.

Demande de maison.
On demande à louer pour le 1er septembre prochain, UNE MAISON, située sur les rues Rempart ou Esplanade, ou dans ses environs. Il faut qu'elle ait deux chambres à coucher, salon et salle à manger [illegible] d'un prix raisonnable. S'adresser au No [illegible] rue des Magasins.

Demande de Magasin au rez de-chaussée
ON demande un magasin au rez de-chaussée ou au premier—dans le quartier des magasins de marchandises sèches en gros—On en donnera un bon loyer. S'adresser à Box No 547 au bureau de poste.

CONSERVEZ VOS DENTS.
J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN-DENTISTE
136 ... RUE DU CANAL ... 136
entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter toutes les opérations de l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.

J. A. De HART, DENTISTE,
17 ... Dauphine ... 17
Près Canal.

PLUS DE MAUX DE DENTS
E. RABASSE, Chirurgien-Dentiste.
Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale.
ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE.
Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultations, de 9 h. A. M. à 3 h. P. M.

J. V. GOURDAIN, COURTIER,
Passage de la Bourse, No 16,
entre les rues Douane et Canal, en face de la Bourse des Négociants et des Encanteurs.

'THE CAVE'
8 ... Rue Carondelet ... 8
LES meilleures liqueurs, le meilleur ale, la meilleure bière, &c.
Lunches froids et chauds à toute heure. Un Restaurant est attaché à l'établissement.—La bière est refroidie par un nouveau procédé.
FRANK HERBER, Gérant

Changement de Local.
Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 30 juin 1867.
CETTE Compagnie a transporté son bureau à la "nouvelle bâtisse en marbre," No 120 de la rue de la Commune.
CHAS. BRIGGS, Président.

DROGUES, MEDICAMENTS PEINTURES, HUILES, ETC.
CUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St-Philippe,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE
Drogues, Médicaments, Peintures, Huiles, Huiles essentielles, etc,
Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.
AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c, &c
Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités.

A vendre.
UNE IMPRIMERIE de campagne, presse et matériel.
S'adresser au bureau du "Drapeau de l'Ascension" à Donaldsonville.

INSTITUTIONS

Concours et distribution des Prix du COLLEGE DE LA LOUISIANE,
Dirigé par M. le Colonel A. Ferrier.
LES élèves seront examinés à l'Institution pendant 4 jours consécutifs à partir du lundi 19 août. La distribution des prix aura lieu le samedi suivant à la suite d'une fête littéraire et dramatique.
Un avis ultérieur indiquera le local choisi pour cette cérémonie.
Les personnes munies d'invitations personnelles seront seules admises.

Académie de l'Etat de la Louisiane,
Près ALEXANDRIA, Le.
Fondée et soutenue par l'Etat de la Louisiane
LA prochaine session commence le 2 septembre et se termine le 25 juin 1868.
FACULTÉ—Un corps complet de professeurs distingués pour toutes les branches de la Littérature et de la Science enseignées d'habitude dans les meilleurs collèges et universités.
COURS D'ÉTUDES—Département préparatoire et académique, y compris un Cours littéraire et scientifique, une Ecole spéciale de Génie civil et une Ecole de Commerce.
CONDITIONS—Pour tous les frais, excepté les vêtements, $410, $30 d'avance; le reste, en paiements égaux, le 1er janvier et le 1er avril.
D. F. BOYD, Surintendant.

COLLEGE DE LA LOUISIANE,
Dirigé par M. le colonel A. FERRIER,
PENSIONNAT ET EXTERNAT.
LES cours de cette institution sont en pleine activité. Les classes supérieures [illegible] Mathématiques—Algèbre et Géométrie [illegible] Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français.
Les classes intermédiaires [illegible] sont placées sous la direction de professeurs [illegible].
L'Anglais, le Français et la Tenue des livres y sont enseignés simultanément—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien [illegible].
Les prix d'admission [illegible]
Pour le PENSIONNAT [illegible]
LES CLASSES DU SOIR destinées aux jeunes gens du commerce comprennent la Tenue des livres, [illegible] et l'étude de l'Anglais et du Français. Prix $5.
Le Collège est situé rue Hôpital No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

INSTITUTION MARTIN.
HENRI DERON, SUCCESSEUR,
Rue du Bayou, entre Derbigny et Roman.
MR HENRI DERON [illegible]

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. La Villebeuvre,
SUCCESSEUR DE Mme DERON
No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital
[illegible]

COLLEGE Commercial de Dolbear, rue Camp, [illegible]

MANUFACTURES DU SUD.
Fabriqués à la FONDERIE DE LEEDS dans la ville de la Nlle-Orléans.
Vis Newell, [illegible]

Chaudières à Sucre.
[illegible]
LEEDS & CO.

Produits de l'île de Cube.
Plusieurs chargements de mélasse Moscovade, en boucauts, tierçons et barils
1500 CAISSES SUCRE blanc et sucre jaune [illegible]
CAFÉ et PATE de guave, [illegible] CACAO, [illegible] CIGARES des meilleures marques, [illegible] CHARBON [illegible]
E. TROISGROS, No 55 et 57, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

La Loterie du Kentucky,
[illegible]

INJECTIONS ET PILULES DE Dr. RICORD.
Pour la guérison de la Gonorrhée récente ou chronique [illegible]
E. GAUDOZ, Pharmacien, Enc. Conti et Bourgogne.

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.
[illegible]
E. GAUDOZ, Pharmacien.

Nlle Orleans, Le 25 juillet 1867.
$200 de Récompense.
RÉSOLU—Qu'une récompense de $200 sera payée [illegible]
G. T. BEAUREGARD Président du Chemin de fer de la Nlle-Orléans, Jackson et du Nord.
F. WINTZ, Président pro tem. du Chemin de fer de la Nlle-Orléans [illegible]
WM H. McCLELLAN, Président du Chemin de fer [illegible]
PAT IRWIN, Président pro tem du Chemin de fer Crescent City.

Docteur A. Landry,
De la Faculté de Médecine de Paris,
No 60, rue du Maine, encoignure Royale,
TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES.
Consultations de 1 à 3 heures.

CHAPELLERIE FRANÇAISE,
RUE DU CANAL, No 187 1/2.
VICTOR BOUTROUE,
(Successeur du Magasin No 38, rue St. Charles.)
Fabricant de CHAPEAUX de Soie et de Castor, sur commande, pour hommes, jeunes garçons et enfants, à des prix très réduits, rue du Canal, No 187 1/2, entre Dauphine et Bourgogne.

Le Dr. J. V. Delagrave,
ancien médecin interne des hôpitaux de Paris,
ancien chirurgien major de la marine impériale française,
A transféré son domicile et son office au No 121, rue St-Philippe entre Bourgogne et Rempart.
Traitement de toutes les maladies chroniques et aigues—Consultations de 10 heures à midi et de 4 heures à 6 heures.

HOTELS, RESTAURANTS, etc

LA DOMINICA.
Confiserie, Patisserie, Glaces et Sorbets
LUNCH ET REPAS SUR COMMANDES. NOCES &c.
Angle Canal et Bourgogne.
L. R. GASTINEL

RESTAURANT ST-LOUIS.
75 & 77 ... RUE ST-LOUIS ... 75 & 77
Tenu par H. Barthe.
M. HENRI BARTHE a l'honneur de prévenir ses amis et connaissances ainsi que le public que le samedi, 1er juin il fera l'ouverture du Restaurant [illegible]

RESTAURANT FRANCAIS,
... RUE ROYALE ... 32
Tenu par Philippe Forget,
Successeur de GALPIN.
CHAMBRES GARNIES—Pension au mois et à la semaine. MM les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptême &c. M. FORGET conservera ses anciens prix.

RESTAURANT COSMOPOLITE
LOUIS CHAPLAIN, propriétaire.
No 11 Rue Royale, entre Canal et Douane—SALON au premier pour noces et repas de familles—CHAMBRES garnies pour les habitants.—Ce restaurant sera toujours pourvu de tout ce que le marché pourra fournir de mieux; ainsi que la cave, qui est remplie des premiers crus de Bordeaux et de Bourgogne. Les prix sont modérés. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

BLADON SPRINGS--Sources de Bladon, -- Comté Choctaw, Alabama.
CE délicieux établissement de Bains est ouvert et prêt à recevoir les pensionnaires.
Nous croyons devoir appeler l'attention des malades d'une manière toute spéciale sur cette eau qui guérit presque infailliblement de la diarrhée chronique, de la dyspepsie, des rhumatismes, des maladies de foie, des maladies de la peau et des reins et des maladies auxquelles les femmes sont sujettes et de la syphilis.
Prix de la pension ... $15 par semaine.
Des bateaux partent de Mobile tous les Mardis et Samedis soir pour les Sources.
JAMES CONNOR & CO. Propriétaires.

G. W. DUNBAR & FILS,
LIQUEURS DE TOUTE ESPÈCE.
Sirops, fruits conservés, vins.
12 & 14 rue St-Louis, 12 & 14
NOUVELLE-ORLÉANS.

Ordre d'Election POUR UNE CONVENTION.

Quartier Général du Cinquième District Militaire.
ORDRES SPÉCIAUX No. 112.
Nlle-Orléans, Le, 17 août 1867.

I—Conformément à la section 2 de la loi du Congrès, publiée dans les ordres généraux No 61, du département de la guerre—bureau de l'Adjudant Général—série courante—avis est donné qu'il y aura une élection, dans l'Etat de la Louisiane, le 27 et le 28 septembre prochain pour décider s'il y aura une Convention et des délégués à la dite Convention "dans le but d'établir une Constitution et un gouvernement civil pour l'Etat et hâter à l'Union."

La Convention se composera de quatre vingt dix huit membres—nombre de la branche la plus nombreuse de la Législature de l'Etat en 1860. Le total des votants de l'Etat est de 127,639 chiffre qui divisé par le nombre des délégués, donne 1,302, nombre de votants ayant droit à un délégué.

II—Commençant quatre jours avant l'élection, les bureaux de l'enregistrement devront, après avoir donné avis public [illegible]

III—Les bureaux devront également, dans la même période, ajouter à la liste les noms de toutes personnes qui, à cette époque, auront [illegible]

Afin d'arriver, autant que possible, à une représentation équitable à la Convention, les délégués sont distribués, parmi les paroisses et districts, comme suit:

Paroisse Ascension, deux
Paroisse Assomption, deux
Paroisse Avoyelles deux
Paroisse Est Baton Rouge, trois
Paroisses Ouest Baton Rouge et Pointe Coupée, trois
Paroisse Bienville, un.
Paroisse Bossier, deux.
Paroisse Caddo, trois.
Paroisses Calcasieu et Vermillion, un.
Paroisses Caldwell et Ouachita deux
Paroisses Carroll et Morehouse, trois
Paroisse Catahoula, un.
Paroisse Concordia, deux.
Paroisses De Soto et Sabine, deux
Paroisses Est et Ouest Feliciana, trois
Paroisses Franklin et Madison, deux
Paroisse Iberville, deux
Paroisses Jackson et Winn, deux.
Paroisse Jefferson, quatre.
Paroisse Lafayette, un
Paroisse Lafourche, deux
Paroisses Livingston, Washington, Ste Hélène et Tammany, trois.
Paroisse Natchitoches, deux.
Paroisse d'Orléans, Premier District, neuf
Paroisse d'Orléans, Deuxième District, cinq
Paroisse d'Orléans, Troisième District, trois
Paroisse d'Orléans, Quatrième District, trois
Paroisse d'Orléans, rive droite, un.
Paroisses Plaquemines et St Bernard, deux.
Paroisse Rapides, trois
Paroisses St. Charles et St. Jean Baptiste, trois
Paroisse St Jacques, deux
Paroisse St Landry, quatre
Paroisse St Martin, [illegible]
Paroisse Ste Marie, deux.
Paroisse Tensas, deux.
Paroisse Terrebonne, deux.
Paroisse Union, un.

IV—L'élection se fera par la voie du scrutin, conformément aux règlements qui gouvernent [illegible]

V—[illegible]

VI—[illegible]

VII—[illegible]

Par ordre du major général P. H. Sheridan.
GEO. L. HARTSUFF
Assistant adjudant général.

BOIS DE CONSTRUCTION.
VENANT de recevoir une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, VOLIGES BARDEAUX et BRIQUES de toutes qualités, par DEMOREUELLE.
Coin Toulouse et Bassin.
☞ Assortiment complet des articles [illegible]

Compagnie Etna d'Assurance de la vie, Hartford, Conn
ACTIF ... $5,000,000
Organisée en 1820
Cinquante pour cent de dividende—Elle n'a jamais mis une réclamation en litige.
ELLE PAIE PROMPTEMENT.
KING & FITZGERALD, agents, Rue Carondelet No 7.

Tapis, Toiles cirées, Nattes, Rideaux, &c
REÇU dernièrement et offert à bas prix: [illegible]
A. BROUSSEAU & Co. 19 de Chartres No 19.

Bois de choix pour comptoirs, etc
DIX MILLE pieds de noyer [illegible]
ALEX. McCONNELL, rue Carondelet No [illegible]

Marchandises sèches
BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX.
En gros seulement.
BLANCAND & GUITET
RUE DE LA VIEILLE LEVÉE No 49.

FONDERIE DE LEEDS
[ETABLIE EN 1825.]
Au coin des rues Delord et Foucher.
NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des bouilloires de moulins à sucre, des chaudières à sucre, [illegible]
LEEDS & CO.

VIN DE CHAMPAGNE
De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co, à Reims.
LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit célèbre vin. Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec prompte attention aux termes les plus favorables.
AUGUSTE COUTURIÉ

L'ARROW TIE et les cercles en fer, patentés.
A vendre, au plus bas prix par H. T. BARTLETT & R. W. RAYNE.
[illegible]

LONDON & LANCASHIRE
FIRE INSURANCE COMPANY.
(Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire.)
CAPITAL ... $5,000,000.
R. O. MUSGROVE, agent général.
63 ... Carondelet ... 63.

JACOB OTT, Entrepreneur.
RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.
Fait et répare les caves.
☞ Les ordres laissés au No 28, Cercle Tivoli, ou chez L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude.

J. M. ELKIN. F. STRINGER.
ELKIN & Co.,
ENTREPOT DE TAPIS,
3 ... RUE CARONDELET, PRES CANAL.
NATTES ET TOILES CIRÉES.
Reçu tout récemment:
NATTES dites Canton, BLANCHES & CARREAUX, et FANTAISIE.
[illegible]
TOILES CIRÉES, de 6 à 18 pieds.
TOILE CIRÉE de table.
STORES—Une grande variété [illegible]
RIDEAUX CORNICHES NATTES, &c.